



sommaire

Page 1

Sommaire
Éditorial

Pages 2 et 3

Les Glycines

Page 4

Les réseaux sociaux

Page 5

Culture
Mobilité

Page 6

Mobilité (suite)
Pâques avec l'Amicale

Page 7

Qualité
CVS de l'EHPAD

Pages 8

Les Glycines (suite)
Carnet

Édito

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances bien méritées après un premier semestre bien rempli.

Plusieurs évènements ont permis de mesurer l'attachement des uns et des autres à notre établissement, à la qualité des prises en soins et à la pérennité de nos activités : Ouverture de la Résidence Somania, visite de certification, audit de la Cour Régionale des Comptes, renouvellement de l'autorisation SSR, élections de la nouvelle Commission des Soins, du nouveau CVS....

Rechargeons nos batteries pour mener à bien tous les projets qui s'offrent à nous à la rentrée.

Le programme est riche avec tout d'abord quelques manifestations :

- Les champorales (17 septembre). Nos services de psychiatrie y sont particulièrement attachés et se distinguent chaque année témoignant ainsi de l'implication des professionnels.
- Les 10 ans des Glycines (3 octobre). L'organisation de cette journée est encore en devenir mais déjà les équipes d'alcoologie sont actives.
- Octobre Rose (26 octobre) avec un projet auquel notre établissement participera en partenariat avec le Pôle Santé Douaisis.
- La journée de prévention et dépistage BPCO (Novembre) qui doit être renouvelée cette année.

Ce programme est complété par plusieurs projets stratégiques :

- La demande d'autorisation d'un scanner au CH de Somain
- La demande de renouvellement d'autorisation de nos activités en addictologie
- Les projets architecturaux pour notre USLD et notre court séjour gériatrique
- La construction de nouveaux appartements thérapeutiques à Somain
- La finalisation de notre projet d'établissement
- La validation de notre nouveau livret d'accueil
- L'évaluation interne et externe du SSIAD
- Poursuite de la mise en place du Dossier Patient Informatisé

Et bien d'autres choses encore. Vous pouvez constater que le dynamisme est bien présent. En attendant la rentrée, je vous souhaite de nouveau de **BONNES VACANCES !!!**



Brigitte REMMERY

ABSTINENT DE L'ALCOOL , PAS DE LA VIE



L'Hôpital de jour assure une prise en charge ambulatoire des patients ayant une ou plusieurs problématiques sur le plan bio-psycho-socio-culturel.

Le parcours de l'abstinence est long et la structure offre un programme thérapeutique à ces

patients nécessitant des soins complexes, adaptés et en lien avec leur type de dépendance.

Dans ce programme thérapeutique nous proposons un ensemble d'ateliers visant à retrouver la motivation nécessaire à la projection dans un réseau social différent de celui que le malade alcoolique a pu connaître lorsqu'il s'alcoolisait.

Le but est de se reconstruire sur le plan physique, psychologique, narcissique par le biais de ce programme thérapeutique mais aussi de retrouver la notion de plaisir nécessaire à la projection et la confiance en soi.

L'écoute, l'adaptabilité et l'implication de l'équipe infirmière des glycines ont permis de prendre en compte les différentes demandes nées de la réflexion et les suggestions des patients pris en charge à l'hôpital de jour ainsi que la mise en place de divers ateliers.

Outre les nécessaires ateliers psy, à médiation psy...le malade alcoolique a également besoin d'ateliers visant à le réconcilier avec lui-même.

Devant l'utilité et la nécessité flagrantes de certains éléments indispensables au service (porte manteaux, rampe d'accès handicapés, bibliothèque, table et bancs de jardin pour 12 personnes, horloge, étagères, ta-

blettes...) plusieurs ateliers ont donc été mis en place en 2018 :

- atelier bois palettes
- socio-esthétique :aménagement de l'ancien bureau médical en salle de soins socio-esthétiques
- jardinage...

Chacun s'est donc investi selon ses capacités :

- Certains grâce à leurs capacités manuelles notamment la customisation de palettes de bois
- D'autres en partageant leur savoir-faire et leur savoir être
- Ou d'autres encore en proposant leurs outils et matériaux nécessaires à la réalisation de ce projet

Il est à souligner également que certains patients ont aidé notamment au travers de dons d'objets pour la décoration de la salle de socio-esthétique.

Certains patients ont amené des graines de



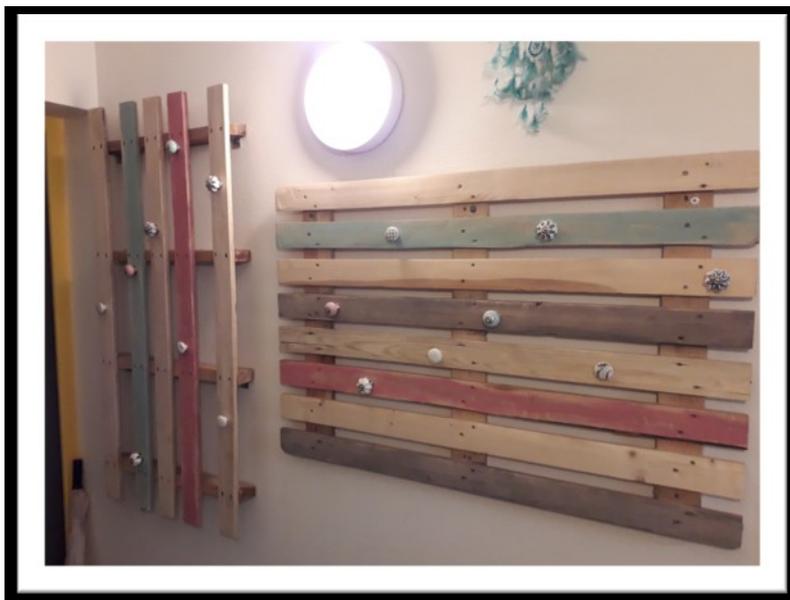
coup de projecteur

l'Hôpital de jour les GLYCINES (suite)

semi utiles à la constitution d'un jardin.

L'ingéniosité et le savoir-faire des patients, chapeautés par l'équipe infirmière, ont contribué à l'amélioration et l'embellissement de la structure et au confort du groupe de patients, tout en prenant en compte une réalité financière ainsi que la difficulté à réaliser des projets avec les moyens qui leur sont attribués.

Quelques mots traduisant le ressenti des patients : « re-crée des liens, seconde vie, savoir-faire, savoir être, accomplir un travail en groupe, partage, utilité, création, imagination, communication, renaissance, découverte, évasion, plaisir, joie, envie de reproduire, satisfaction, sans alcool je me découvre... »



Réseaux sociaux : obligations déontologiques



Un arrêt du Conseil d'État du 20 mars 2017 rappelle que les agents publics restent soumis à leurs obligations déontologiques sur les blogs et réseaux sociaux.

Lorsqu'il s'exprime publiquement sur les **réseaux sociaux** soit à titre personnel, soit au titre d'une autre qualité (membre d'une association par exemple), l'agent public ne doit pas faire état de sa qualité. Cette

recommandation vaut pour toute expression publique d'opinions à caractère politique stricto sensu, mais également sur tous «sujets de société»

Même lorsqu'ils s'expriment sous leur seul nom, la plus grande prudence s'impose aux agents publics dans l'expression publique de leurs opinions, qu'elles soient d'ordre politique, juridique ou religieux, en particulier, lorsque leur place dans la hiérarchie administrative ou leur notoriété locale permet de faire le lien avec le service. Ils doivent en outre s'abstenir de toute expression publique en faveur d'opinions ou d'activités incompatibles par elles-mêmes avec la nature ou la dignité des fonctions exercées.

L'obligation de discrétion professionnelle interdit aux agents de diffuser des informations ou des documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. C'est au regard de ces obligations déontologiques que la vigilance est particulièrement de mise.

Dans l'espèce ayant donné lieu à l'arrêt du 20 mars 2017, c'est essentiellement l'obligation de discrétion professionnelle prévue à l'article 26 de la loi du 13 juillet 1983 («doivent faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions») qui était en cause. Dans la plupart des affaires portées devant les juridictions il est reproché aux agents des manquements à leur devoir de réserve.

En application de ce principe, les agents publics doivent éviter, de manière générale, toute manifestation d'opinion de nature à porter atteinte à l'image de leur collectivité. Le devoir de réserve interdit par exemple de tenir publiquement des propos outranciers visant les supérieurs hiérarchiques ou plus largement dévalorisant l'administration. Ces dernières années, plusieurs affaires ont mis en lumière la difficulté qu'ont de nombreux agents à comprendre la limite entre la liberté d'expression et le devoir de réserve.



snapchat



facebook



twitter

LinkedIn



PROJET RETENU

La Clairière et les Glycines



Le projet culture/santé porté par l'établissement a retenu, cette année encore, l'attention de l'ARS et de la DRAC.

Cette année encore, Capucine DIANCOURT, artiste designer, sera présente dans le cadre d'une résidence du 4 au 24 novembre 2019. En collaboration avec Raphaëlle BELICAR, elles animeront des ateliers artistiques autour de « l'objet, comme témoin d'une émotion et d'un état physique » :

Comment un objet peut-il rendre compte d'une émotion ou d'un état physique ?
Comment, à l'image d'un suivi écrit, peut-il témoigner de l'évolution d'un usager ?
Par quel moyen peut-on mettre en place un langage visuel alternatif ? comment le transmettre ?

Comment se matérialiserait-il ?
Pourrait-on visualiser l'émotion collective d'un service ?

Félicitations une fois encore à Madame BELICAR sans qui ce projet n'aurait pu s'écrire.



mobilité

Le CCO, le SMTD et le ch. somain



Avec l'adhésion du territoire de Cœur d'Ostrevent au SMTD (syndicat des transports) des bus Evéole vont desservir la ville de Somain dès septembre.

Trois nouvelles lignes de bus et une ligne prolongée passeront par la ville. Notre établissement sera desservi par un arrêt proche. Une agence Evéole ouvrira à Somain dès le 1er Juillet 2019.

A noter, le CH. Somain, de par l'obligation réglementaire est le contributeur le plus important du Somainois avec une cotisation annuelle représentant 1.8% de la masse salariale (170000€ pour 2020).

Les nouvelles lignes :

- Ligne 18 Hornaing—Somain—Auberchicourt
- Ligne 19 Marchiennes—Somain—Auberchicourt—Lewarde—Arleux
- Ligne 20 Somain—Monchecourt—Aubigny au Bac—Douai

La ligne 12 est prolongée :

Dechy—Pecquencourt—Somain



VOS TRANSPORTS
DU DOUAISIS

mobilité (suite)

Le CCO, le SMTD et le ch. somain

Ces nouvelles lignes viennent s'ajouter à celles déjà existantes du Réseau Arc en Ciel :

- Ligne 201 Aniche—Somain—Marchiennes—Villeneuve d'Ascq
- Ligne 211 Aniche—Somain—Denain—Valenciennes

amicale du personnel

échanges INTERGENERATIONNELS

Des fêtes de Pâques intergénérationnelles.

A l'initiative de l'Amicale du Personnel du CH de Somain, et en partenariat avec le personnel de la Résidence Somania, une chasse à l'œuf a été organisée le mercredi 17 avril 2019.

Dès 14h00, c'était l'affluence dans la salle à manger de notre nouvel EHPAD. Les enfants et petits-enfants des amicalistes et des résidents de Somania s'étaient réunis avec quelques résidents de l'EHPAD et de l'USLD.

Pour participer à cet événement, chaque enfant devait faire un dessin représentant pour lui les fêtes de Pâques, et le remettre au jury composé de 5 résidents.

Dès 14h20, pendant que les plus jeunes étaient en train de chasser l'œuf, le jury, concentré et appliqué, choisissait les trois plus beaux dessins.

Au retour de la chasse, a eu lieu la remise des prix. Les trois gagnants se sont vu remettre un cadeau avec l'explication du choix par le jury.

Pour clôturer cet après-midi sous le signe du partage des générations, un gouter festif préparé par la cuisine a été dégusté par les enfants et les résidents. Tous ravis d'avoir pu vivre ce moment.

Les enfants et leurs parents sont partis ravis et attendent avec impatience Pâques 2020.



Rapport définitif de certification V2014

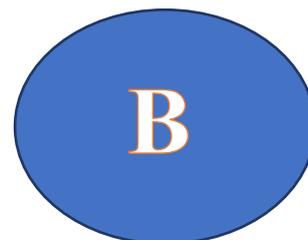
A la Suite de notre visite de suivi de certification V2014 en mars 2019, nous avons reçu en avril notre pré-rapport. Celui-ci a fait l'objet de remarques qui ont été prises en compte pour certaines.

Notre dossier est passé en commission HAS le 6 juin 2019.

Le 11 juin 2019, nous avons reçu notre rapport définitif de certification, celui-ci certifie l'établissement en B.

Nous avons 3 thématiques en « recommandations d'amélioration » :

- *Droits des patients (thématique réinvestiguée en mars 2019)*
- *Management de la prise en charge médicamenteuse*
- *Management de la prise en charge du patient en endoscopie*



Les actions d'amélioration identifiées dans notre plan d'action sur la thématique « Droits des patient » pour la visite de suivi de certification sont en majorité levées, telles que les oculi ou la chambre d'isolement en psychiatrie, la réflexion sur le tutoiement...

Toutefois, la recommandation sur cette thématique cible le respect et l'intimité du patient, notamment à cause du nombre de chambres double et la disponibilité des salles de bain/douche, avec dans certains services 14 lits pour 1 salle de bain/douche commune ou 30 lits pour 1 salle de bain/douche. Cette problématique de chambres doubles va trouver en grande partie sa solution avec le schéma directeur du V120 et notamment la réhabilitation des 2^{ème} et 3^{ème} étages.

Cette cotation de certification est le fruit de votre travail sur ces derniers mois, nous vous félicitons !

Le travail ne s'arrête pas là, le prochain compte qualité de suivi de nos actions d'amélioration sera à envoyer dans 15 mois à la HAS. Et notre prochaine certification, nommée V2020, se déroulera prévisionnellement en 2022 et sous la forme d'une visite pour l'établissement et d'une visite GHT.

La démarche qualité est l'affaire de toutes et tous



résidence somania

les élections au CVS



Le lundi 17 juin a eu lieu le dépouillement des votes pour les élections au CVS de l'EHPAD.

Une Forte participation des résidents a pu être constatée lors des

votes qui se sont déroulés les 14-15 et 16 juin.

Le conseil de la vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles des résidents. Il est

composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement.

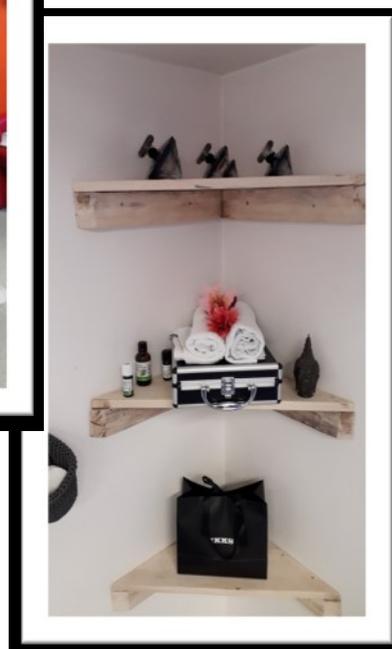
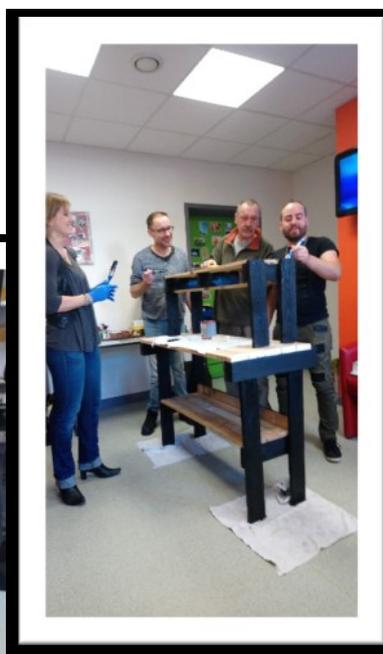
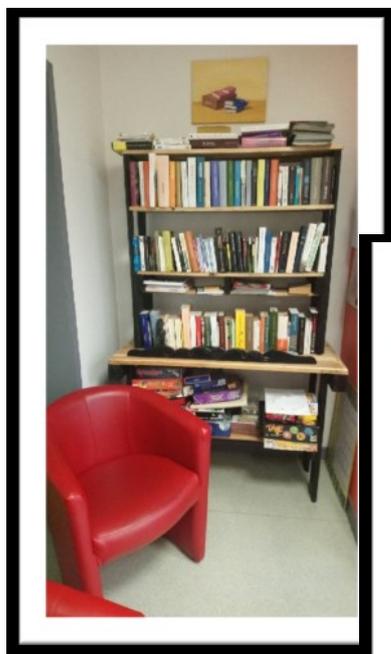
C'est un lieu d'échange, d'expression et d'écoute ayant pour vocation de favoriser la participation des usagers. Il donne son avis et émet des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de la structure.

L'installation du nouveau Conseil de la Vie Sociale interviendra sous peu..

coup de projecteur (suite)

l'Hôpital de jour les GLYCINES

ABSTINENT DE L'ALCOOL , PAS DE LA VIE



le carnet

FELICITATIONS AUX PARENTS DE : Maëline PATTE

BIENVENUE A : Jear-Noël BARBIER, AS – Sandy BOUMERIDJA, AS – Meg Anne BOURNONVILLE, AS – Lina FETTACHE, AS – Apolline LEFEVRE, AS – Anissa MENTACHE, ASHQ – Johan ANDRE, ASHQ – Lisa VANSTEELANDT, AS – Karima ABA, AS- Maxime HALLUIN, Adj. Adm. – Céline BAUDUIN, ASHQ – Laurent PINATON, AS – Corentin DUCHEMIN, IDE – Madison MANDIAU, ASHQ – Médéric BONHOMME, AS

BONNE ROUTE A : Brigitte BARDOUX, Adj. Adm. – Mélody MARISSAEL, IDE – Jennifer ALBERTO, IDE

*« Une pensée pour Maryse FARDOUX, recrutée au Centre Hospitalier le 1er novembre 1996
comme CES puis comme Aide Soignante. Décédée à 57 ans »*

Le Petit Brachelet n° 62 : Bulletin d'information du Centre Hospitalier de SOMAIN

Directeur de la publication : Brigitte Remyery - Comité de rédaction du CH de Somain

Ont participé à ce numéro Mme Remyery, Mme Deneef, Mme Cogez, Mme Beffumo, M. Bartoszek, l'équipe des Glycines et M. Dupuis

Service Communication IPNS en 450 ex juillet 2019